Université de Lille

13/10/2026

Bourses d'excellence EIFFEL 2027-28

Direction des Mobilités Internationales

Bourses France Excellence EIFFEL

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères propose tous les ans le programme de bourses **France Excellence Eiffel,** permettant ainsi aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes, au niveau Master et Doctorat.

Ce dispositif, à destination des étudiants internationaux, permet de financer soit une formation au niveau :
Master : La bourse est attribuée pour une durée :

- De 12 mois maximum lors d'une inscription en M2 ;
- De 24 mois maximum pour une inscription en M1 ;
- De 36 mois maximum pour la préparation d'un diplôme d'ingénieur.

Doctorat : La bourse est attribuée pour une durée de 12, 18 ou 36 mois en France, dans le cadre d'une thèse complète (36 mois) ou d'une co-direction ou cotutelle (12 ou 18 mois).

Plus d'informations : https://www.campusfrance.org/fr/le-programme-de-bourses-d-excellence-eiffel

Domaines d'études

Deux grands champs disciplinaires concernés par les bourses France Excellence Eiffel couvrent les 7 domaines d'études suivants pour les volets Master et Doctorat :

- **Pour les sciences et techniques :**

- Biologie et santé

- Transition écologique

- Mathématiques et numérique

- Sciences de l'ingénieur et de l'ingénierie

- **Pour les sciences humaines et sociales :**

- Histoire, Langue et Civilisation française

- Droit et Science politique

- Economie Gestion

Conditions d'éligibilité

Niveau académique: très bon dossier académique (bourse d'excellence)

Age:

Pour le volet Master: candidat.e né.e après le 31/03/1997 (29 ans)
Pour le volet Doctorat: candidat.e né.e après le 31/03/1991 (35 ans)

Nationalité:

Pour les 2 volets, les candidats doivent être de nationalité étrangère

Situation géographique:

Niveau Master: les candidats en cours d'études en France sont inéligibles
Niveau Doctorat: les candidats en cours d'études en France sont éligibles mais non prioritaires.

Calendrier des appels

1 appel à candidature par année civile (octobre de l'année n)

Retour des candidatures auprès de Campus France (début janvier de l'année n+1)

Annonce des résultats (mi-avril de l'année n+1)

Modalités de candidature à l'Université de Lille (A)

•Lancement de l'appel à candidatures par Campus France – 2nd octobre 2026

•Diffusion de l'appel à candidatures par la DMI aux composantes et écoles doctorales, le 2nd octobre 2026

(UFR/Faculté/ED)

• Envoi de la candidature par le/la candidat.e à la composante (UFR/Faculté/Laboratoire/ED) susceptible

de l'accueillir

• Examen, sélection et classement des candidatures par les composantes /EGs

• Envoi des candidatures présélectionnées à la Direction Mobilités internationales (DIMI) pour le **Jeudi**

19/11/2026 à 12h00 à l'adresse bourses-eiffel@univ-lille.fr

https://www.campusfrance.org/system/files/medias/documents/2026-10/guide_depot_candidatures_eiffel_2027_V2.pdf

Modalités de candidature à l'Université de Lille (B)

Documents de candidature :

1. Formulaire de candidature / Proposition de candidature
2. Tableau de classement
3. Attestation d'engagement / attestation sur l'honneur

Modalités de sélection et dépôt des dossiers

- Commission de sélection des candidatures reçues des composantes et EG, par la DIMI dans la **semaine du 23 novembre 2026**
- Dépôt de candidatures sur Campus France par la DIMI (avant le 17 décembre 2026)
- Résultats – Campus France (mi-avril 2027)
- Envoi des résultats de Campus France par la DIMI aux composantes pour le volet Master
- Réponses aux candidat.e.s par les composantes
- Envoi des résultats de Campus France aux porteurs de projets (dir.thèse) pour le volet Doctorat
- Réponses aux candidats par les directeurs de thèse

Prestations

Niveau master

Les boursiers Eiffel perçoivent une allocation mensuelle d'un montant de **1.200 €**, à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations : Transport international, transport national, assurance, recherche de logement, activités culturelles etc.

Niveau doctorat

Les boursiers Eiffel perçoivent une allocation mensuelle d'un montant de **2000 €**, à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations : Transport international, transport national, assurance, recherche de logement, activités culturelles etc.

Pour les 2 volets du programme, les droits universitaires sont pris en charge par le programme France Excellence Eiffel; les frais supplémentaires de formation sont à la charge de l'étudiant.e/doctorant.e lauréat.e.

Accompagnement des lauréats à ULILLE

Avant l'arrivée à ULILLE

Réunions d'informations par zoom organiser par (DIMI / EURAXESS / MI) afin de :

- Présenter l'Université de Lille et les services du centre EURAXESS et de la Maison Internationale
- Accompagnement administratif et pédagogique par les composantes
- Demander le Visa auprès de Campus France
- Expliquer les démarches à suivre à l'arrivée

Accompagnement des lauréat.e.s à ULILLE

A l'arrivée à ULILLE







Welcome Café ! « Organisateurs (équipe Eiffel-DIMI /MI / EURAXESS) »

Université de Lille

13/10/2026

Merci de votre attention !

D’autres questions ?

Contactez

bourses-eiffel@univ-lille.fr

Direction des Mobilités Internationales